

Plus d'un tiers (14) des établissements nous ont fait un retour, plus quelques retours assez vagues du genre « on s'en fout de leur concertation »...

Lors de certaines visites d'établissements, des collègues ont paru désabusés avant la tenue des demi-journées. Est-ce parce que malgré la « priorité donnée à l'Education Nationale », nous ne voyons rien de concret dans nos classes ? Parce que notre métier est toujours « empêché » ?

Réponses reçues

Etablissements non consultés lors des assises

Zone de fragilité sociale : terminologie empruntée au documentaire *La France en face*, pour désigner des zones éloignées des métropoles qui concentrent les emplois, mais aussi tout ce qui touche au social, culturel et médical.

IdeEta	NomEta	IdeTyp	NomCom	situation
0541515D	COLLEGE HAUT DE PENOY	CLG	VANDOEUVRE LES NANCY	Urbain
0570030Y	LYCEE BLAISE PASCAL- ECLAIR	LGT	FORBACH	Bassin houiller sinistré
0541576V	CLG VAN GOGH	CLG	BLENOD LES PAM	Semi-rural
0570317K	COLLEGE L PASTEUR	CLG	FLORANGE	Sidérurgie sinistrée
0881145S	COLLEGE M BARRES	CLG	CHARMES	Semi-rural, zone de fragilité sociale
0880034J	LAMARCHE	CLG	LAMARCHE	Rural très éloigné de tout
0880151L	COLLEGE VAUTRIN LUD	CLG	ST DIE	Urbain dans zone de grande fragilité sociale
0572075W	LP JEAN MACE	LP	FAMECK	Sidérurgie sinistrée
0572491Y	COLLEGE ROBERT SCHUMAN	CLG	HOMBOURG-HAUT	Bassin houiller sinistré
0573268T	COLLEGE R SCHUMAN- ECLAIR	CLG	BEHREN LES FORBACH	Bassin houiller sinistré
0541287F	COLLEGE J J ROUSSEAU	CLG	HEMELCOURT	Sidérurgie sinistrée
0572023P	COLLEGE HOLDERITH	CLG	FAREBERSVILLER	Semi-rural, zone de fragilité sociale
0572022N	LYCEE F MAYER- ECLAIR	LGT	CREUTZWALD	Urbain dans zone de grande fragilité sociale, bassin houiller
0573269U	COLLEGE CHARLES DE GAULLE	CLG	FAMECK	Sidérurgie sinistrée
0881101U	COLLEGE A MALRAUX	CLG	SENONES	Rural dans zone de grande fragilité sociale
0541578X	COLLEGE DES TROIS FRONTIERES	CLG	LONGLAVILLE	Sidérurgie sinistrée
0881386D	COLLEGE DU PERVIS	CLG	MONTHUREUX SUR SAONE	Rural très éloigné de tout
0541817G	COLLEGE A CAMUS	CLG	JARVILLE LA MALGRANGE	Urbain
0572012C	LP JV PONCELET	LP	METZ	Urbain
0572180K	COLLEGE PIERRE ADT- ECLAIR	CLG	FORBACH	Bassin houiller sinistré
0550758A	COLLEGE M BARRES	CLG	VERDUN	Urbain dans zone de grande fragilité sociale
0542349K	COLLEGE PAUL VERLAINE	CLG	LONGUYON	Sidérurgie sinistrée
0570318L	COLLEGE J MOULIN- ECLAIR	CLG	UCKANGE	Sidérurgie sinistrée
0541565H	COLLEGE CROIX DE METZ	CLG	TOUL	Urbain dans zone de grande fragilité sociale
0572579U	COLLEGE JULES FERRY- ECLAIR	CLG	WOIPPY	Urbain
0550701N	COLLEGE JACQUES PREVERT	CLG	BAR LE DUC	Urbain dans secteur rural
0881099S	COLLEGE J SOUHAIT	CLG	ST DIE	Urbain dans zone de grande fragilité sociale
0880149J	COLLEGE SAINT EXUPERY	CLG	EPINAL	Urbain
0540088C	COLLEGE ANATOLE FRANCE	CLG	MONT ST MARTIN	Sidérurgie sinistrée
0541471F	COLLEGE MAURICE BARRES	CLG	JOEUF	Sidérurgie sinistrée

0572172B	COLLEGE PAUL LANGEVIN	CLG	HAGONDANGE	Sidérurgie sinistrée
0570127D	COLLEGE HAUTS DE BLEMONT- ECLAIR	CLG	METZ	Urbain
0572017H	COLLEGE JEAN BURGER	CLG	MOYEUVE GRANDE	Sidérurgie sinistrée
0572166V	COLLEGE PAUL VALERY	CLG	METZ	Urbain
0540011U	COLLEGE DE LA HAUTE VEZOUZE	CLG	CIREY-SUR-VEZOUZE	Rural sinistré
0541468C	COLLEGE CLAUDE LE LORRAIN-ECLAIR	CLG	NANCY	Urbain
0880065T	COLLEGE JULES FERRY	CLG	LE THILLOT	Rural
0570023R	LYCEE SAINT EXUPERY	LGT	FAMECK	Sidérurgie sinistrée

Remarques générales sur le déroulement de la ½ journée

Cadrage très/trop fort avec des personnels répartis d'office dans les groupes, ce qui a cloisonné les discussions (Metz Hauts de Blémont et P. Valéry, Charmes, Homécourt).

Cadrage fort mais du coup des discussions efficaces et réelles dans les groupes (Charmes, Forbach, Florange).

Enfin des rencontres avec les collègues du 1^{er} degré ! Cela permet de parler du travail réel de chacun, de faire bouger les représentations de part et d'autre.

Une préparation (notamment une lecture préalable des nombreux documents) était indispensable. Cela n'a pas été fait partout (documents transmis tardivement). Une préparation rigoureuse des débats par les chefs d'établissement était aussi indispensable. Cela a conduit certains collègues à un ressenti d'une confiscation du débat. D'ailleurs dans nombre d'établissements, les collègues n'ont pas reçu la synthèse officielle.

A propos du diagnostic (élaboré à partir de documents rendus avant la ½ journée)

Peu de retours, soit par absence de discussion, soit par absence de retour lors de la synthèse.

Accord sur la Concertation pédagogique dans l'établissement et avec les partenaires du réseau (Cadre et posture communs, continuité pédagogique y compris avec la famille).

Accord sur les moyens : indemnités, poste de coordonnateur (Farebersviller, Charmes), co-animation et moyens permettant l'évolution des pratiques, moyens permettant accompagnement et formation.

Accord sur le fait que l'Environnement a un impact sur la réussite des élèves et importance de la bienveillance du cadre pour le travail de l'estime de soi.

Désaccord sur le fait que la diminution du nombre d'élèves par classe ne semble pas produire un effet positif notable sur la réussite scolaire des élèves. C'est le contraire qui est affirmé (Charmes, Hagondange, Jarville, Farebersviller).

Désaccord sur l'indemnité ZEP.

Point de vue différents sur le turn over plus important qu'ailleurs : accord sur ce point à P. Valéry - Metz, désaccord à Charmes où le mouvement bloqué au global dans l'académie empêche de fait les mutations.

1. Perspectives pédagogiques et éducatives :

Beaucoup de réponses de l'ordre de la pédagogie fine témoignent du niveau de réflexion dans les équipes, dans le traitement de la difficulté scolaire notamment.

Le manque de temps, notamment pour la concertation, le lien avec les familles, la formation est relevé partout.

Le rôle de chacun doit être préservé, dans le respect des règles et du cadre (Charmes), au sein d'équipes pluri professionnelles. Tous réclament des moyens humains :

- plus de personnels dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré, par exemple pour travailler en groupes restreints (Epinal),
- des enseignants RASED (Farebersviller),
- voire des nouveaux métiers – médiateurs, traducteurs ...
- besoin important de personnel médical, social et d'orientation (Lamarche, P. Valéry-Metz) ;

pour améliorer l'accompagnement des élèves, privilégier le contact humain ; ainsi que des moyens matériels :

- lieux accueillants spacieux, équipés,
- du matériel pédagogique,
- nombre d'élèves par classe restreint.

Il est relevé la nécessité d'un climat de confiance entre équipes éducatives et administratives (Uckange), voire de changer l'image publique de l'enseignant, et de replacer l'école comme un lieu d'apprentissage (Epinal).

Tout cela nécessitant bien sûr des moyens financiers !....

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation :

L'analyse des pratiques professionnelles, le travail sur l'acte d'enseignement, les liens avec les familles, la gestion des comportements difficiles sont indispensables. Pour cela, un travail sur des projets disciplinaires ou pluridisciplinaires, avec l'appui de chercheurs est à mettre en place.

Les formations sur des thèmes spécifiques (« dys » par exemple) doivent être mises en place en utilisant de manière reconnue les ressources internes ou autres, en mettant en place des ateliers d'analyse de pratique professionnelle, des observations croisées. Les Formations d'Initiative Locale vont ainsi dans ce sens (Uckange, Charmes).

Un tutorat pour les néo-arrivants dans le RRS par des professeurs expérimentés, reconnus, volontaires et... rémunérés peut être une aide (Charmes-Behren). Dans tous les cas, formaliser un temps d'accueil avec les nouveaux enseignants, développer l'accompagnement des collègues est essentiel (Epinal-Behren).

L'idée d'une mutualisation au sein des écoles est avancée (Uckange) : essayer de développer une culture commune et des référentiels partagés. On note une ambiguïté sur le mot *école* qui inclut ou non le collègue.

Dans le même ordre d'idée, des échanges de pratiques entre les établissements de l'Education Prioritaire sont proposés (Farebersviller).

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

Il convient de définir le partenariat.

Le partenariat entre professionnels de l'enseignement : concertation pédagogique

Centré sur les apprentissages. Nécessite un langage commun et compréhensible. Peut avoir des entrées par l'élève ou par la matière.

Nécessité d'une liaison primaire/collège autre que par une fiche : une rencontre professionnelle entre PE et PLC.

Le partenariat avec l'équipe éducative est nécessaire : COPsy, AS, infirmière, ...

Un établissement se pose la question de la multiplication des adultes référents, avec différentes exigences (Epinal).

Le partenariat avec la famille

La famille est un partenaire essentiel pour la mise en œuvre du projet de l'élève/enfant/ado même si des difficultés sont relevées pour impliquer certaines familles (Farebersviller).

Chaque parent est intéressé par la réussite de son enfant même ceux qui semblent le plus s'en désintéresser.

Le partenariat peut être informel (rencontres hors établissement) ou formel (réunions programmées). La rencontre individuelle est plus efficace. La sanction éducative peut être une entrée.

Par rapport au Programme de Réussite Educative, un établissement souhaite une augmentation du budget car la population est en constante paupérisation et les besoins accrus.

Les partenaires extérieurs

Le travail avec les partenaires extérieurs est essentiel en particulier les associations. L'école doit aller vers l'extérieur et s'ouvrir à l'extérieur.

Il est noté (Uckange) que la mise en réseau d'informations, d'actions avec les acteurs éducatifs de la commune aide à la réconciliation avec l'école et à la restauration de la confiance.

Le partenariat « culturel » est un vecteur de démocratisation pour des publics défavorisés : dans l'école, le collège. Dans la ville et dans la région, cela devient compliqué pour nombre d'établissements géographiquement éloignés des centres urbains.

En conclusion

Le travail en équipe est indispensable dans un contexte d'éducation prioritaire. Le partenariat nécessite la connaissance, la reconnaissance et le respect des identités de chacun.

Le coordonnateur favorise ce lien nécessaire, son rôle est jugé indispensable par tous. Des temps de concertations inclus dans le temps de service sont indispensables.

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Trois acteurs : - le chef d'établissement et IEN
- IA/IPR en tant que référent
- Souhait d'un pilotage partagé par les équipes pédagogiques

Ces deux dernières années il aurait fallu un pilotage concret qui réunisse le 1^{er} degré et le 2^{ème} degré et qui n'a pas existé partout. Cela est ressenti comme une interrogation sur la véritable appartenance à un réseau prioritaire (par exemple disparition du poste de coordonnateur à Charmes, Hagondange).

Moyens et besoins pour le pilotage : le coordonnateur est essentiel mais il faut bien définir ses missions (activités ou médiateur ? intervention en classe ?).

Dans le second degré, aucun temps n'est prévu pour rencontrer le coordonnateur et discuter des actions.

Nécessité d'un lien important donné à un poste de coordonnateur à temps plein pour mettre en place des actions menés au niveau CM2 /6^{ème}.

Temps institutionnel pour se réunir sur notre temps de travail : il faut du temps pour réfléchir et différencier les actions auprès des élèves.

Un temps de concertation, de liaison locale : un pilotage local avec un langage commun, une coordination des actions.

Pilotage partagé : meilleure solution qui doit évoluer dans le temps.

On a l'impression que le pilote est dans l'injonction plutôt que dans le conseil.

Piloter sans coordonnateur nous semble difficile et impensable.

Le coordonnateur peut-il être issu du 2d degré ?

L'évaluation :

Le chiffrage ne peut pas être le seul critère de l'évaluation. Elle ne peut pas être déconnectée du public concerné. L'évaluation doit se faire sur la durée et sur le suivi de cohortes d'élèves.

Les évaluations de CM2 ou 6^{ème} (moment à redéfinir) permettraient de travailler sur les difficultés spécifiques des élèves (Charmes, Hagondange, P. Valéry-Metz).

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles :

Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?

Chacun doit jouer son rôle élèves, parents, professeurs, personnels d'éducation.

Sur certains temps scolaires, avoir un enseignant supplémentaire pour travailler avec des groupes sur l'acquisition de compétences spécifiques, ou co-animer des séances spécifiques.

Il apparaît qu'il manque des postes d'assistantes sociales en secondaire et en primaire.

Le poste de coordonnateur est essentiel pour organiser, planifier plusieurs temps de concertation pour la liaison « école-collège ». Il doit favoriser un encadrement bienveillant des élèves.

Le rôle des professeurs référents est jugé utile (Uckange) pour faire le lien entre les différents établissements, créer du lien dans les équipes, repérer les élèves en difficulté.

Les SEGPA sont évoquées par un établissement : des élèves relevant de la SEGPA au primaire n'y sont pas orientés par défaut de moyens. Il faut renforcer la communication entre SEGPA du collège et parents d'élèves des écoles primaires pour favoriser la réussite de ces élèves.

Tous les élèves doivent être comptabilisés dans les effectifs (ULIS, CLIS, enfants du voyage, « tout petits », ...).

Avoir des moyens supplémentaires pour financer des sorties pédagogiques, favoriser la mobilité des élèves et rendre les projets d'orientation plus ambitieux (Éloignement des centres culturels, des lycées et centres de formation).

La « prime ZEP » est une prime qui prend en compte la disponibilité des enseignants avec les parents d'enfants en souffrance, la pénibilité de travail quotidien (Jarville, Charmes). Mais tous les personnels doivent la percevoir (AED compris) !

En ce qui concerne la prime ECLAIR, comme la prime ZEP, c'est un moyen de reconnaissance à destination de tous. Peut-on transformer ces indemnités en décharge horaire ? Une décharge qui pourrait être hebdomadaire, ou globalisée (compte épargne temps dans le cas de demande de retraite anticipée par exemple – Uckange).

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire : Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?

- Ils doivent être les mêmes que les critères d'entrée. Deux établissements précisent que cela doit se faire indépendamment des résultats obtenus (qui sont le reflet d'une réussite du dispositif et de sa pertinence). Le maintien de la dualité EP/hors EP est indispensable car nécessité d'inscrire les projets dans le temps.
- Les critères :
 - Éloignement géographique, isolement culturel ; La proximité/l'implantation/l'implication des centres sociaux
 - Critères culturels (approches de l'école, maîtrise de la langue)
 - Manque d'ambition des familles dans les orientations scolaires
 - CSP des parents, taux de chômage – idée de se rapprocher de la CAF (Epinal) pour mesurer la misère sociale
 - Structure familiale (familles monoparentales, fratrie très nombreuse)
 - La population scolaire :
 - pourcentage des enfants issus des milieux défavorisés
 - pourcentage des enfants allophones
 - pourcentage d'enfants boursiers
 - Diagnostic des évaluations nationales (CM2, 6^e), si elles sont obligatoires et pérennes.

Ce qui diffère selon les établissements :

- Nombre de redoublants ≠ La part des élèves redoublants n'est plus un critère pertinent au vu du découragement du redoublement voire de leur interdiction.
- Absentéisme ≠ Indicateurs vie scolaire objectifs (absentéisme non valable -comment le reconnaître ?-, signalement par exemples).
- Parents non-francophones, à nuancer : Même si la famille n'est pas allophone, la maîtrise de la langue peut rester limitée.
- Familles en faillite éducative, prises en charge par les systèmes sociaux (enfants pas forcément dans l'apprentissage).
- Une seule collectivité de rattachement pour tous les moyens supplémentaires des établissements du réseau : collèges et écoles.
- Résultats des élèves :
 - évaluations français/mathématiques
 - réussite au brevet
 - validation du socle
- Turnover des équipes pédagogiques
- Indicateurs à prendre en compte par établissement et non par zone
- Placement de la commune en zone de sécurité prioritaire

- Le nombre de prise en charge d'élèves par la MDPH ou autre spécialistes.